



11796 - Se retrousser les manches pendant la prière

question

Peut-on assimiler le retroussement des manches au kaft (repli des extrémités d'un vêtement)interdit au prier... si tel est le cas, le jugement peut-il varier selon qu'on ait retroussé les manches avant d'entrer en prière ou qu'on l'ait fait au cours de celle-ci ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il interdit de se retrousser les manches en en retournant les extrémités ou en les pliant avant ou pendant la prière par crainte que les manches se redéployent sur la terre quand l'intéressé se prosterne. Cet avis repose sur la parole du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) : **Il m'a été donné l'ordre de me prosterner sur sept os et de ne replier ni les cheveux ni les vêtements** (rapporté par al-Boukhari et par Mouslim).

Allah est le garant de l'assistance.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.